



La Nouvelle-Aquitaine mobilisée pour la reprise-transmission d'entreprise

lundi 25 octobre 2021, par [lpe](#)

En Nouvelle-Aquitaine, plus de 110.477 dirigeants d'entreprises de TPE ont plus de 55 ans, dans les secteurs de l'artisanat, du commerce, de l'industrie et des services, soit 34,40% du nombre total des entreprises de moins de 10 salariés de la région.

Depuis 2018, la Région a initié autour du Mois de la Transmission un travail partenarial pour faire de cet enjeu, une véritable cause régionale mobilisant l'ensemble des partenaires économiques. L'objectif est d'informer le grand public ainsi que les chefs d'entreprises de l'accompagnement et des aides qui peuvent leur être proposés dans ce cadre. Une trentaine d'évènements seront organisés sur le territoire régional dont des webinaires chaque mardi de novembre :

Le programme est à consulter ici : <https://entreprises.nouvelle-aquitaine.fr>

Philippe Nauche, vice-président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, en charge du Tourisme, de l'Économie territoriale et de l'Intelligence économique et Colette Langlade, conseillère régionale déléguée à la transmission et la reprise d'entreprises ont présenté les grandes lignes de cette action. Pour Philippe Nauche *"il s'agit de ne pas perdre les compétences des départements de l'intérieur..."* Le littoral bénéficiant d'une attractivité plus propice à la reprise. *"Une transmission, c'est plus un chemin qu'un moment précis."* Colette Langlade soulignant pour sa part les *"50 événements à suivre sur les 12 départements de la région."*

Vers de nouvelles actions dès 2022

Pour cette quatrième édition, **[une plateforme en ligne de concertation](#)** est activée jusqu'à la fin de l'année, en vue de faire évoluer les dispositifs régionaux existants et de construire une **feuille de route de la transmission en Nouvelle-Aquitaine, associant tous les acteurs.**

Toutes les informations : [suivez ce lien](#)